

LE CABLE
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 10 OCTOBRE 2024
SALLE RENE CASSIN

Présents 48

En préambule, la présidente remercie tous les membres de l'association qui contribuent au bon fonctionnement de celle-ci. Elle remercie également la mairie qui nous permet d'utiliser les salles gratuitement pour nos tournois. La réservation se fait désormais sur « big captain ». Pour info, chaque réservation est évaluée : 45€ pour une salle l'après-midi et 3x125 pour le grand tournoi.

1. Bilan 2023-2024

- Cette année a connu le retour des moments festifs traditionnels : les chocolats, les galettes et surtout le grand tournoi du Cable qui a réuni le 11 novembre une grande majorité d'adhérents mais aussi des joueurs d'autres clubs de l'agglomération avec 19 tables gérées par Roger Derr et notre Morgon traditionnel en cadeau.

- Le nombre de licenciés était de 91 + 29 sympathisants. Le nombre de licenciés sera probablement en baisse pour l'année qui commence. A ce jour nous comptons 75 licenciés, on atteindra sûrement les 85. On a enregistré 2 nouveaux licenciés, mais certains sont partis au BCO. Nous devrions conserver le même nombre de sympathisants.

Notons l'augmentation de 3€ de la licence. Il faut remercier Mauricette Danchaud, l'ancienne présidente du comité qui a œuvré pour limiter l'augmentation du prix des licences et ne pas augmenter les prélèvements de la FFB à chaque tournoi.

-La participation aux tournois a remonté cette année les mercredis et jeudis, mais pas les mardis où l'on peine parfois à réunir 4 tables.

- Le Trophée du Voyage attire des joueurs d'autres clubs et permet de réunir entre 11 et 13 tables. Il ne rapporte rien au club mais reste très intéressant. Il est organisé chaque mois par Roger Derr.

- Le club a participé au Téléthon, mais dans la mesure où la FFB s'est retirée du projet, on ne participera pas l'an prochain en laissant place aux initiatives individuelles.

- Les cours ont été assurés par les moniteurs. Celui de Frédéric Proux sur le jeu de la carte attire de 12 à 16 joueurs.. Le niveau deuxième année est assuré en alternance par Françoise Chicault et Jean-Marc Guionnet pour 4-5 élèves. Nous accueillons une nouvelle élève cette année.

- L'association avec le BCO a bien fonctionné pour les tournois du mardi et du mercredi en été. Il reste à faire le point avec le BCO sur l'établissement des tarifs.

- Pour les compétitions, le nombre de paires engagées reste constant, mais il y a une forte baisse du nombre d'équipes par 4. C'est bon pour les finances du club (qui participe aux frais d'inscription), mais tout de même regrettable. Cette année 5 équipes sont allées en finale de ligue et 2 paires en finale nationale : Philippe Bantégny et Elizabeth Barge, Agnès Dupont et Dominique Prot.

- Cette année a vu échouer le projet de création d'un grand club orléanais. Le coup de frein dû au vote négatif du Cable en assemblée générale a eu lieu suffisamment tôt pour permettre à l'ABO de trouver un nouvel hébergement.

- Au niveau du comité, M. Danchaud ayant quitté la région, Claudette Moreau a été élue présidente de comité.

Vote : le bilan est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Comptes de résultats

Les comptes sont bénéficiaires cette année. Cela est en partie dû à la baisse des frais dans les compétitions par 4. Roger Derr a bien voulu se charger du contrôle des comptes. Voici ce qu'il a écrit : « le lundi 7 octobre 2024, j'ai vérifié les données financières du Cable pour l'exercice 2023-2024. Je certifie que les résultats qui seront présentés à l'assemblée générale du jeudi 10 octobre 2024 sont réguliers et parfaitement documentés. La trésorière assure un suivi très strict des pièces comptables ». Merci à Nadine Deberne pour le sérieux de son travail.

Vote : les comptes de résultats sont approuvés à l'unanimité des présents.

3. Perspectives

- C'est bien parti pour le tournoi du 11 novembre. Il faudra probablement faire appel à des volontaires pour la préparation du buffet.
- La semaine bridge-détente aura lieu à nouveau à Cabourg du 19 au 26 mai, avec les mêmes animateurs, Yves Sauvage et Cyrille Lemaire. Nous disposerons d'une nouvelle salle et nous envisageons d'emporter nos tables, celles mises à notre disposition étant trop grandes. Le tarif sera en augmentation en raison du changement de salle. Il sera de 810€.
- Le partenariat avec le BCO est renouvelé. Il concerne les tournois de juillet-août, les compétitions des élèves ainsi que le patton un mardi par mois.
- On envisage de changer de distributeur de téléphonie.

4. Renouvellement du CA

F. d'Inca, E.Barge et M.Derr sont démissionnaires et sont à nouveau candidates. Elles sont réélues à l'unanimité des présents. De nouveaux candidats seraient les bienvenus.

5. Renouvellement de la commission des litiges

Elle est composée de 5 membres avec un arbitre et la présidente ou vice-présidente. En font partie : Françoise Chicault, Roger Derr, Michèle Derr, Elizabeth Barge et Jean-Marc Guionnet. Elle n'a pas eu l'occasion de se réunir. Elle est reconduite pour un an.

6. Budget prévisionnel

On note une baisse des engagements en compétition et des licences, ainsi qu'une augmentation de l'assurance. Le budget Cabourg est à l'équilibre. On n'envisage pas de nouvelle dépense importante.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des présents.

L'Assemblée Générale est suivie du traditionnel pot de l'amitié.

Le 12 octobre 2024

Le secrétaire : Jean-Marc Guionnet